

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Union du Canada Assurance-Vie Avis d'annulation de permis *Loi sur les assurances, c. A-32*

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a annulé le permis d'assureur d'Union du Canada Assurance-Vie en conformité avec la Loi sur les assurances, c. A-32.

Cette annulation est effectuée en raison de l'ordonnance de liquidation prononcée le 2 février 2012 par la Cour supérieure de l'Ontario, dans le dossier de cour portant le numéro CV-12-9584-00CL. La firme Grant Thornton Limited avait été nommée à titre de liquidateur. Le 14 mai 2013, une ordonnance libérant le liquidateur de sa responsabilité a été rendue dans ce dossier.

Le siège de la compagnie était situé au 325, rue Dalhousie – C.P. 717, Succ. B, Ottawa (Ontario) K1P 5P8.

Le permis d'assureur d'Union du Canada Assurance-Vie était sans effet depuis l'ordonnance de liquidation.

Fait le 22 mai 2013

Autorité des marchés financiers

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Société de fiducie Computershare du Canada Révocation de permis délivré en vertu de la Loi sur l'assurance-dépôts *Loi sur l'assurance-dépôts, c. A-26*

Avis est donné, par la présente, qu'étant donné que Société de fiducie Computershare du Canada ne reçoit plus de dépôts depuis au moins trois ans, l'Autorité des marchés financiers révoque, de plein droit, le permis délivré en conformité avec la Loi sur l'assurance-dépôts, c. A 26.

Le siège de la société de fiducie est situé au 100 University Avenue, 11th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1.

À partir de la date de cet avis, Société de fiducie Computershare du Canada n'est plus autorisée à solliciter et à recevoir des dépôts d'argent du public au Québec.

Fait le 28 mai 2013

Autorité des marchés financiers

Société de fiducie Computershare du Canada

Avis de modification de permis

Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, c. S-29.01

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 28 mai 2013, le permis de société de fiducie de Société de fiducie Computershare du Canada, afin d'y ajouter la restriction « la société n'est pas autorisée à solliciter et à recevoir des dépôts d'argent du public au sens de la Loi sur l'assurance-dépôts (L.R.Q., c. A-26) et de son règlement d'application. »

Le représentant principal au Québec est monsieur Jean Farley de Stikeman Elliott LLP, dont l'établissement d'affaires est situé au 1155, boulevard René-Lévesque Ouest, 40e étage, Montréal (Québec) H3B 3V2.

Le siège de la société de fiducie est situé au 100 University Avenue, 11th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1.

Fait le 28 mai 2013

Autorité des marchés financiers

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.